

## COMPTE RENDU CTL DU 04/03/2016

**Le 04/03/2016, s'est tenu le Comité Technique Local (CTL) de la DRFIP 21 dont voici l'ordre du jour :**

- 1- Approbation de PV des CTL des 12/06/2015, 22/09/2015, 05/10/2015, 03/11/2015, 17/11/2015 et 17/12/2015.
- 2- Budget de la DRFIP21 – compte rendu d'exécution 2015 et prévisions 2016 ( pour information)
- 3- Mise en place d'une permanence à Selongey (pour information)
- 4- Questions Diverses.

**1- Approbation de PV des CTL des 12/06/2015, 22/09/2015, 05/10/2015, 03/11/2015, 17/11/2015 et 17/12/2015.**

Les PV ont été approuvés par toutes les OS.

**2- Budget de la DRFIP21 – compte rendu d'exécution 2015 et prévisions 2016 ( pour information)**

Globalement, il est à noter une augmentation des autorisations d'engagement de 4,51 % par rapport à 2015. Cette hausse tient compte d'une dotation supplémentaire reçue en fin d'année 2015.

Cette hausse est en partie due à l'augmentation du forfait unitaire par agent accordé par la Direction Générale : il est tenu compte des effectifs TAGER FIP des agents au 01/01/2015.

Il existe des postes en baisse ; notamment le poste services qui connaît une baisse principalement due au poste nettoyage en raison de l'impact sur un an du nouveau marché, plus économique. Mais pour quelles prestations !!!!!!!!!

**Il est encore et toujours indispensable de notifier sur le cahier ONET toutes les remarques éventuelles afin que notre Direction ait des arguments à faire valoir.**

Il est à noter que dans le plan de renouvellement quinquennal du matériel informatique, des écrans de 21" vont remplacer les 17" actuels sur les postes mono-écran.

**3- Mise en place d'une permanence à Selongey (pour information)**

Extrait du Document du CTL :

*Dans le cadre de la réorganisation de son réseau, la DRFiP 21 a procédé à la fusion de la trésorerie de SELONGEY avec celle d'IS-SUR-TILLE au 1er janvier 2016.*

*Lors de la concertation avec le maire de SELONGEY engagée en 2015, la mise en place d'une permanence de la DRFiP n'avait pas été sollicitée.*

*En début d'année 2016, au terme d'une concertation approfondie entre la directrice régionale et les élus locaux, l'organisation d'une permanence a été décidée et organisée. La permanence est tenue, depuis le 11 février 2016, dans l'espace Info Services, situé rue du Rang Pastourelle, le mardi matin de 10H à 12H et le jeudi après-midi de 15H à 17H et sera fermée en période estivale du 14 juillet au 31 août. Il est également précisé que les opérations d'encaissements / décaissements ne seront pas autorisées. Les régisseurs devront réaliser leurs opérations d'approvisionnements / dégagements auprès du guichet de la trésorerie de rattachement à IS-SUR-TILLE.*

Nous avons regretté que ce sujet n'ait pas été présenté en CTL et CHS avant son application (information ce 4 mars 2016 alors que la permanence est effective depuis le 11 février 2016).

Notre Directrice a reconnu que l'absence de concertation est un point faible.

Elle a voulu justifier sa décision en expliquant que le fait d'attendre la tenue du CTL aurait repoussé d'autant la mise en place de la permanence et que les élus auraient pu interpréter cela comme une « manœuvre dilatoire ».

#### **4- Questions Diverses**

- SAS de la cantine de la Boudronnée :

La demande de crédit concernant ce SAS est en cours de validation à la Centrale.

- Emploi « Berkani »

L'agent Emploi « Berkani » va assurer une partie des tâches anciennement attribuées à Monsieur Chapon à qui nous souhaitons **une bonne et profitable retraite**.

- La nouvelle dénomination du CDIF

Suite aux regroupements des missions foncières de Semur, Montbard, Beaune et Dijon le 01/09/2016, le CDIF devient un service départemental incluant la mission foncière des particuliers, le pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP) et le pôle topographique de gestion cadastrales (PTGC) et va s'appeler le **SDIF : Service Départemental des Impôts Fonciers**.